http://lyc-marceau-chartres.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article76







S'inscrire à l'internat

- Le lycée - Formalités administratives - S'inscrire au lycée Marceau -

Publication date: mercredi 1er juin 2022

Copyright © Lycée Marceau - Tous droits réservés

S'inscrire à l'internat

^o L'inscription à l'internat est conditionnée par l'affectation de votre enfant au lycée Marceau.

Aucun dossier à l'entrée en seconde ne peut être étudié en dehors de ce cadre.

Le Lycée Marceau propose un large choix d'options dont certaines à recrutement départemental ou académique. Les demandes d'internat sont nombreuses et toutes ne peuvent pas être satisfaites.

C'est pourquoi les familles déposent une demande lors de l'inscription au lycée.

Les critères d'attribution retenus prioritairement sont :

- critères sociaux (élèves boursiers, quotient familial (joindre l'avis d'imposition du foyer))
- lieu de résidence (éloignement : joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois). La priorité est donnée aux élèves dont le domicile est situé en dehors de l'agglomération Chartraine.
- durée de transport.

°Tarif pour l'année : cliquer ici.

^oTrousseau d'internat pour chaque élève interne : cliquer ici.